

# Ton plan de développement



## En quoi consiste le plan de développement ?

### À quel moment s'élabore-t-il ? Que va-t-il t'apporter ?

**L'entretien annuel est un moment clé qui te permet de faire le bilan de l'année N-1 et de passer en revue tes objectifs pour l'année à venir et ce dont tu as besoin pour les atteindre.**

Ces différents éléments vont te permettre de constituer, avec ton manager et en lien avec l'objectif global à travailler, ton plan de développement. Cette co-construction de ton plan de développement s'opère en deux temps.

#### 1 Sur la base des objectifs



**Sur la base des objectifs** définis dans ton entretien annuel et des commentaires de ton manager, vous allez définir ensemble des axes à développer ou à renforcer.

#### 2 Avec ton manager



**Avec ton manager**, tu vas identifier, le type d'actions concrètes à mettre en œuvre mais aussi les formations et l'accompagnement sur lesquels tu vas t'appuyer pour atteindre tes objectifs.

## Exemples d'actions

Voici quelques exemples d'actions pour bâtir ton plan de développement :

- ❑ **Définir** une mise en situation concrète, la planifier, la réaliser dans un cas simple, puis complexifier le cadre.
- ❑ **Suivre** une formation, un atelier, un e-learning...
- ❑ **T'appuyer** sur un référent (observation réciproque, réalisation conjointe)
- ❑ **Échanger et partager** avec des collaborateurs qui ont une expérience spécifique
- ❑ **Observer** une personne qui sait faire puis te mettre en situation de savoir-faire

